

**N° Contrat :** 824914  
**Email:** active@activeassurances.fr  
**Date d'effet :** lundi 22 avril 2024 à 13:41

**M BENHZEZ ALI**  
31 AVENUE DE FABRON  
06000, NICE

## MEMO VEHICULE ASSURE

Ce document, remis à la souscription, est valable pendant toute la durée de votre contrat d'assurance automobile.

Nous certifions garantir (\*) par notre intermédiaire auprès de la compagnie :

Le contrat d'assurance est souscrit auprès de SOGESSUR - SA au capital de 33 825 000 euros - 379 846 637 RCS Nanterre - Siège social : Tour D2 - 17 bis Place des Reflets - 92919 Paris La Défense 2 - Adresse de correspondance : SOGESSUR - TSA 91102 - 92894 Nanterre Cedex 9 - Entreprise régie par le Code des assurances.

Code compagnie : F / 102

Le véhicule dont les caractéristiques sont les suivantes :

<b>Marque</b>	TOYOTA	<b>1ère mise en circulation</b>	26/07/2007
<b>Type</b>	1.3 VVT-I 32 CV	<b>Numéro d'immatriculation</b>	DD-242-SF
<b>Modèle</b>	YARIS II	<b>Conducteur principal</b>	M BENHZEZ ALI
<b>Type Mines</b>			

### Catégorie du véhicule :

- A. Automobile
- B. F. REMORQUE 750 kg Maximum

Le véhicule est soumis à obligation d'assurance. Vous pouvez vérifier que votre véhicule figure au fichier des véhicules assurés (FVA) en vous connectant sur [www.fva-assurance.fr](http://www.fva-assurance.fr) ou en appelant le 01 83 64 32 22.

### ATTENTION:

Vous devez nous adresser les premiers éléments déjà en votre possession et réclamés sur le document joint, à l'adresse ACTIVE ASSURANCES - CS 50222, 92771 Boulogne Billancourt Cedex. **Toute fausse déclaration ou déclaration inexacte entraînera l'application des articles L113-8 et L113-9 du Code des assurances, prévoyant la nullité du contrat ou la réduction des indemnités en cas de sinistre.**

Ce document constitue une présomption d'assurance pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet du contrat. Il engage l'assureur uniquement dans les termes et limites précisés par les clauses et conditions du contrat d'assurance auquel il se réfère.

Conservez un exemplaire de ce document dans le véhicule ou avec les papiers du véhicule afin de permettre au conducteur d'avoir les informations importantes si besoin (panne, accident).

Pour un déplacement à l'étranger (hors Union européenne) avec votre véhicule, il est nécessaire d'obtenir une carte de circulation internationale, à télécharger sur un espace client ou à demander à votre interlocuteur habituel.

Fait en un exemplaire original à Boulogne-Billancourt, le vendredi 26 avril 2024.  
La compagnie par délégation.



### INFORMATIONS UTILES:

EN CAS DE SINISTRE : Téléphone : 01 74 31 20 65 (Prix d'un appel local)  
ASSISTANCE 7j/7 24h/24 : 01 40 19 41 77 MUTUAIDE